

Les bourses CIFRE, l'essentiel

mars 2024

pierre.aumont@univ-avignon.fr

Le dispositif CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) permet à un doctorant d'effectuer sa thèse tout en travaillant au sein d'une entreprise, avec une collaboration étroite entre l'entreprise et un laboratoire académique. Ce dispositif est ouvert sans condition de nationalité ni d'ancienneté du niveau master, et concerne toutes disciplines scientifiques.

Convention Type et Modalités de Collaboration

Un contrat de collaboration est nécessaire entre l'entreprise et le laboratoire académique. Ce contrat détaille le cahier des charges scientifique et technique, les modalités de suivi des travaux, le financement, la propriété intellectuelle, la confidentialité, la répartition du temps de travail du doctorant, et d'autres aspects clés de la collaboration.

Montant des Aides et Subventions

Le ministère en charge de la Recherche verse une subvention annuelle de 14 000 € pendant 3 ans à l'employeur pour l'embauche d'un doctorant.

Crédit Impôt Recherche (CIR)

Les coûts restant à la charge de l'employeur (l'entreprise) après déduction de la subvention peuvent être éligibles au Crédit Impôt Recherche (CIR).

Salaire Minimal

Un revalorisation des salaires des doctorants est en cours.

Le salaire annuel brut minimal pour un doctorant CIFRE est de 25 200 € en 2024. Cette valeur est indexée et augmentera à 26 400 € en 2025 et 27 600 € en 2026.

Etapes du dépôt

Préparation du Dossier :

Le laboratoire d'accueil est celui du directeur de thèse principal, titulaire de la HDR ou d'une Autorisation exceptionnelle à Diriger une Thèse (ADT).

Documents Constitutifs du Dossier :

- Lettres d'engagement de l'employeur, du laboratoire, et de l'école doctorale.
- Description du sujet de recherche, qui doit être développé pour permettre une évaluation de la qualité du projet.
- CV du candidat et lettre de motivation.
- Relevés de notes et attestation de réussite au diplôme conférant le grade de master ou équivalent.
- Présentation de l'entreprise et CV de l'encadrant en entreprise.
- Présentation du laboratoire d'accueil et CV du directeur de thèse principal.

Dépôt de la demande et évaluation du Dossier :

Les demandes se font en ligne sur le site web de l'ANRT. À la réception, l'ANRT contrôle l'éligibilité et envoie un accusé de réception à l'interlocuteur administratif saisi en ligne.

Le Comité d'Évaluation et de Suivi se tient tous les mois pour apporter une évaluation socio-économique et scientifique du dossier prenant en compte notamment la solidité financière de l'entreprise, l'implication dans le projet de recherche, et la capacité à accompagner la formation scientifique du candidat.

Le délai de réponse est généralement de 3 mois après la réception du dossier complet par l'ANRT.

Notification et suite à donner

L'ANRT informe l'employeur de l'acceptation ou du refus de la demande de CIFRE. Pour chaque CIFRE acceptée, une convention est adressée à l'employeur par l'ANRT

D'autre part, une convention est établie entre Avignon Université et l'entreprise notamment pour mettre en place le contrat de collaboration associé à la thèse.